

AMP Métropole Pays Salonais
Contrat de Ville 2015 - 2023

**Avenant n°2 à la Convention Cadre d'Utilisation de
l'Abattement de la TFPB**

Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville Pays Salonais

Salon-de-Provence (*Canourgues et Monaque*)

Berre-l'Etang (*Béalet-Bessons-Mariélie et Centre-Ville*)



Convention Cadre de l'Abattement de TFPB Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

Conclue entre :

- **l'État**, représenté par le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, Monsieur Bruno CASSETTE,

- **Aix-Marseille-Provence METROPOLE**, représentée par sa Présidente, Madame Martine VASSAL,

- les Communes, ci-après dénommées,

- **La Commune de Salon-de-Provence**, représentée par son Maire, Monsieur Nicolas ISNARD,
- **La Commune de Berre-l'Etang**, représentée par son Maire, Monsieur Mario MARTINET,

- **l'Association Régionale des Organismes HLM de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et de Corse**, représentée par son Président, Monsieur Bernard OLIVER,

- les organismes HLM, ci-après dénommés,

- **13 Habitat**, représenté par son Directeur Général, Monsieur Eric TAVERNI,
- **Logirem**, représenté par sa Directrice d'Exploitation, Directrice Générale, Madame Fabienne ABECASSIS,
- **Famille et Provence**, représenté par son Directeur Général, Monsieur Grégoire CHARPENTIER,
- **Grand Delta Habitat**, représenté par son Directeur Général, Monsieur Xavier SORDELET,
- **Unicil**, représenté par sa Directrice du Patrimoine, Madame Claudine VERLAQUE,
- **La Société d'Economie Mixte Immobilière de la Ville de Salon-de-Provence (SEMISAP)**, représentée par sa Directrice, Madame Sylvie ESCALLE,
- **CDC Habitat ADOMA**, représenté par son Directeur d'Etablissement Méditerranée, Monsieur François DEBELLE,

Article 1 :

Le présent avenant a pour objet de proroger jusqu'au 31 décembre 2023 le dispositif d'abattement sur la taxe foncière des propriétés bâties.

Article 2 :

Les autres dispositions de l'avenant n°1 à la convention initiale sont inchangées.

État Monsieur Bruno CASSETTE Sous-Préfet Le / /2022	AMP Métropole Provence Madame Martine VASSAL Présidente Le / /2022
Commune de Salon-de-Provence Monsieur Nicolas ISNARD Maire Le / /2022	Commune de Berre-l'Etang Monsieur Mario Martinet Maire Le / /2022
Association Régionale des Organismes HLM de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et de Corse Monsieur Bernard OLIVER Président Le / /2022	

<p>13 Habitat Monsieur Eric TAVERNI Directeur Général</p> <p>Le / /2022</p>	<p>Logirem Madame Fabienne ABECASSIS Directrice Générale</p> <p>Le / /2022</p>
<p>Famille Provence Monsieur Grégoire CHARPENTIER Directeur Général</p> <p>Le / /2022</p>	<p>Unicil Madame Claudine VERLAQUE Directrice du Patrimoine</p> <p>Le / /2022</p>
<p>Grand Delta Habitat Monsieur Xavier SORDELET Directeur Général</p> <p>Le / /2022</p>	<p>Société d'Economie Mixte Immobilière de la Ville de Salon-de-Provence, SEMISAP Madame Sylvie ESCALLE Directrice</p> <p>Le / /2022</p>
<p>CDC Habitat Adoma Monsieur François DEBELLE Directeur d'Etablissement Méditerranée</p> <p>Le / /2022</p>	